



MATERNITÉ

Hôpital des Chanaux
350, boulevard Louis-Escande
71018 MÂCON CEDEX

Secrétariat Médical,
Prise de rendez-vous :
Tél. 03 85 27 53 38
Fax 03 85 27 59 86

Standard :
Tél. 03 85 20 30 40

MATERNITÉ

MATERNITE



La naissance d'un enfant : un moment d'exception.

Un moment qui mérite des conditions optimales.

Installée au cœur de l'Hôpital de Mâcon, cette maternité dispose d'un accès immédiat au plateau technique du Centre Hospitalier. Une garantie de rapidité, de confort et de sécurité.

L'ensemble de l'équipe est sensibilisée à l'amélioration de la prise en charge du couple mère-enfant.

Des audits, évaluations de

pratiques professionnelles, enquêtes et travaux de réflexions sont régulièrement menés dans différents domaines (allaitement, douleur, lutte contre les infections nosocomiales, sécurité et qualité des soins.)

Oui, la naissance d'un enfant est un moment d'exception. Notre priorité est qu'il se déroule dans les meilleures conditions.



TROUSSEAU

Nous vous conseillons de préparer :

• Pour la salle d'accouchement uniquement (quelque soit la saison) : une valisette contenant :

- Un body
- Une brassière en laine, un pyjama, des chaussons, un bonnet en coton
- Un brumisateur d'eau minérale
- Les documents nécessaires (dossier complet)
- Pour se distraire : CD, livres, revues, jeux

• Pour le séjour, votre valise sera montée ultérieurement dans la chambre dès qu'elle sera attribuée :

POUR LE BÉBÉ

- 4 ou 5 bodys ou sous-vêtements
- 4 ou 5 brassières de laine ou équivalent, coton (été)
- 5 gigoteuses ou pyjama (manches longues ou sans manche)
- Une turbulette ou surpyjama
- Sorties de bain ou 4 serviettes de toilette
- Chaussons ou chaussettes
- Une petite couverture (taille 80 cm x 80 cm environ)
- 5 ou 6 bavettes
- 1 thermomètre de bain
- Brosse ou peigne bébé

POUR LA MAMAN

Effets personnels : tenues pratiques et confortables, peignoir, chaussons, nécessaire de toilette, serviettes éponge et gants, slips usage unique (filet), serviette de table, 2 soutien gorges d'allaitement et coussinets d'allaitement.

En cas d'arrivée imprévue, la maternité vous fournira le nécessaire.

• Pour la sortie

- 1 body
- Une brassière laine ou équivalent
- 1 pyjama
- 1 nid d'ange ou sac de couchage bébé
- Un bonnet

Pensez au matériel auto homologué sécurité routière.



CONSULTATIONS

Les consultations sont accessibles à toute femme ou jeune fille, enceinte ou non.

Elles ont lieu sur rendez-vous.

En cas d'urgence, présentez-vous au bloc Obstétrical qui vous orientera.

Les consultations constituent un **moment privilégié** pour poser toutes les questions qui vous préoccupent. Profitez-en largement, ainsi que pendant les séances de préparation à la naissance (cf fiche préparation à la naissance).

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES

- Gynécologie générale
- Gynécologie spécialisée (seins, stérilité,...)
- Chirurgie gynécologique et sénologique

CONSULTATIONS PRÉ ET POST-NATALES

Vous pouvez être vue par un médecin, soit en consultation publique, soit en consultation privée ou par une sage-femme selon votre choix.

Les diverses plages horaires et renseignements vous sont communiqués par le secrétariat médical.

Dans tous les cas, votre dossier médical sera établi.

Des examens biologiques et complémentaires peuvent être demandés. Munissez-vous toujours de tous vos résultats antérieurs et de vos documents administratifs.

Pour une grossesse, le rythme habituel des consultations est de une par mois à partir du 4^e mois.

Pour les consultations post-natales, cf fiche retour à la maison.

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Un entretien vous est proposé à la maternité. Il est réalisé par la sage-femme sur rendez-vous au secrétariat maternité au 4^{ème} étage.

ÉCHOGRAPHIES

Les échographies sont des examens prescrits, légalement limités, qui doivent apporter un élément médical supplémentaire. Il est conseillé d'appeler dès le début de la grossesse, étant donné les délais de rendez-vous.

Elles ont lieu sur rendez-vous par un médecin ou une sage-femme diplômée en Échographie Obstétricale.

CONSULTATION PRÉANESTHÉSIQUE

Elle est à programmer dès la 34^e semaine de grossesse.

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat médical au 4^{ème} étage.

Pendant votre grossesse, vous pouvez également rencontrer :

- Une psychologue
- Une sage-femme et une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile,
- Une assistante sociale.

Pensez, au cours de la grossesse, à constituer votre dossier administratif à l'accueil administratif maternité au rez-de-chaussée où différents documents vous seront remis.

Dans la mesure du possible et pour votre confort, nous respectons les horaires de rendez-vous. Merci de le faire également.

Rappel des documents nécessaires

- Carte de Sécurité Sociale et de Mutuelle.*
- Résultats des différents examens faits en cours de grossesse ; clichés et compte-rendus d'échographie.*
- Carte de groupe sanguin.*
- Votre carnet de santé ou de vaccination, ainsi que celui de votre conjoint.*



SÉANCES DE PRÉPARATION A LA NAISSANCE

Moments de rencontre et d'informations, des séances de préparation à la naissance sont proposées à la Maternité par les sages-femmes.

Les pères intéressés peuvent y participer. Vous pouvez choisir 4 types de préparation à la naissance : séances classiques de psycho-prophylaxie à la naissance, séances de sophrologie obstétricale ou préparation aquatique. Des séances d'haptonomie sont proposées, sur rendez-vous au secrétariat médical.

Un entretien de début de grossesse individuel ou en couple est effectué par une sage-femme et sur rendez-vous.

Psycho-prophylaxie à l'accouchement

Ce sont des séances d'échanges, d'informations, d'apports théoriques et de relaxation assorties d'exercices physiques.

Elles ont pour but de vous préparer à l'accouchement : accueillir votre enfant, dissiper les craintes, atténuer les douleurs et se préparer à être mère.

Elles se déroulent au rythme de 5 séances sur 1 mois et demi à raison d'une séance par semaine à partir du 8^e mois de la grossesse.

Inscription dès le 4^e mois au secrétariat médical au 4^{ème} étage.

Sophrologie obstétricale

La sophrologie vous préparera à devenir mère à travers des entraînements réguliers et des exercices de relaxation dynamique. Un bon moyen de vivre la grossesse et l'accouchement en harmonie avec une parfaite maîtrise du corps et de l'esprit.

Pour être efficaces, ces séances demandent un investissement personnel.

Cet apprentissage se fait par des temps d'échange et d'information, d'enseignement théorique et de pratique sophrologique (prévoir un moyen d'enregistrer la séance).

Elles se déroulent au rythme de 8 séances à raison d'une par semaine dès le 6^e mois de grossesse.

Une de ces séances est plus spécialement adressée aux pères et comporte la visite des locaux de la maternité.

Inscription au secrétariat médical au 4^{ème} étage.

Préparation aquatique

Nous vous proposons de vous préparer à votre accouchement par des exercices en piscine, dont la température est montée à 30-32°.

Cette préparation n'est pas un entraînement sportif à la recherche de performances. Elle s'adresse à toutes les femmes enceintes, sachant nager ou non, et ne comporte aucun danger, sauf contre-indications médicales.

Les différents exercices proposés vont :

- Vous apprendre à rester à l'aise par une meilleure connaissance de votre corps.
- Vous apprendre à contrôler votre respiration, ce qui sera très important au moment de l'accouchement.
- Vous apprendre à vous détendre, l'eau étant un milieu très favorable à la relaxation.

Chaque séance est animée conjointement par une sage-femme et un maître-nageur.

Avant chaque séance, la sage-femme contrôlera votre tension artérielle et jugera des contre-indications temporaires déconseillant l'entrée au bassin. Les futurs pères peuvent participer aux séances à la piscine. Une visite de la maternité avec la sage-femme est prévue avant de démarrer la préparation à la naissance à la piscine.

- Inscriptions au secrétariat médical de la maternité au 4^{ème} étage.

Des visites mensuelles des locaux sont organisées, réservées aux futurs parents ne bénéficiant pas de préparation à la maternité. Inscriptions au secrétariat médical au 4^{ème} étage.

DÉMARCHES A SUIVRE AU COURS DE LA GROSSESSE

- *Inscription à l'accueil administratif maternité (rez-de-chaussée : pour constitution du dossier administratif.*
- **ETAT-CIVIL**
 - *si vous êtes mariée, apportez votre livret de famille, vous n'avez aucune autre démarche préalable,*
 - *si vous n'êtes pas mariée, vous pouvez, seule ou avec le père de votre enfant, faire une reconnaissance avant la naissance (reconnaissance anté-natale) auprès de la mairie de votre domicile.*
 - *nous vous conseillons de vous renseigner sur les possibilités de choix de nom auprès de votre mairie.*



LA NAISSANCE

Vous avez préparé votre valise et prévu un moyen de transport pour rejoindre la Maternité.

QUAND FAUT-IL SE RENDRE A LA MATERNITÉ ?

Si vous ressentez des contractions utérines, perdez les eaux ou perdez du sang, si vous présentez une anomalie ou éprouvez une inquiétude quelconque, vous êtes invitée à venir consulter soit sur rendez-vous, soit en urgence au Bloc Obstétrical (maternité 4^{ème} étage).

Rappel des documents nécessaires

- Carte de groupe sanguin,*
- Livret de famille, et/ou reconnaissance anté-natale,*
- Votre carnet de santé ou de vaccination, ainsi que celui de votre conjoint,*
- Carte Vitale,*
- Dossier de grossesse avec les résultats des différents examens, échographies.*

A l'entrée, la sage-femme complète votre dossier médical, vous examine, vous renseigne et vous oriente selon votre état : possibilité d'un retour au domicile, d'hospitalisation pour surveillance dans votre chambre, d'hospitalisation au Bloc Obstétrical en salle de pré-travail ou de travail.

Votre Projet de Naissance sera à remettre lors de votre admission.

Une personne de votre choix peut vous accompagner au bloc obstétrical.

QUELS MOYENS TECHNIQUES ?

Vous bénéficierez d'un bloc technique avec salle d'admission, une salle d'échographie, des salles de pré-travail, 4 salles d'accouchements équipées de moyen de surveillance, une salle de réanimation néonatale, deux salles d'opération et une salle de surveillance post-opératoire.

L'ANESTHÉSIE PÉRIDURALE ?

Sur votre demande et sauf contre-indication médicale ou indisponibilité du médecin anesthésiste, vous pouvez bénéficier d'une anesthésie péridurale.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ?

Des alternatives à la péridurale existent :

Différents modes de prise en charge de la douleur peuvent vous être proposés selon votre cas :

- Acupuncture
- Stimulation électrique
- Positions
- Protocoles médicamenteux
- Toucher empathique

QUELLE ÉQUIPE POUR VOUS ASSISTER ?

Vous êtes accouchée par une sage-femme assistée d'une auxiliaire de puériculture. Un médecin gynécologue accoucheur est toujours de garde. La sage-femme le sollicite en cas de nécessité.

Un pédiatre est toujours de garde, en cas de besoin, il peut consulter votre dossier et examiner votre enfant dès sa naissance.

APRÈS L'ACCOUCHEMENT ?

Devant vous, en salle d'accouchement, sont réalisés les premiers soins à votre enfant. Possibilité de peau à peau avec maman ou papa et mise au sein précoce en cas d'allaitement maternel.

Si l'état de santé de l'enfant le nécessite et après examen du pédiatre, il sera transféré au service de néonatalogie situé au même étage (cf fiche néonatalogie).

Après la naissance, vous êtes surveillée pendant 2 heures - ou plus si nécessaire - en salle d'accouchement puis reconduite dans votre chambre pour votre séjour (cf fiche séjour).



UNE CHAMBRE CONFORTABLE

Vous serez accueillie dans un service clair et bien équipé avec la possibilité de demander une chambre à 1 ou 2 lits.

Toutes les chambres sont équipées d'un téléphone et d'une télévision (avec salle de bains et WC) et un espace nurserie avec baignoire bébé.

VOTRE ENFANT ET VOUS

Instant privilégié : votre enfant est installé près de vous, dans son berceau. Vous allez pouvoir le découvrir et apprendre à vous en occuper.

Comment le nourrir, le baigner, le langer, lui prodiguer tous les soins - y compris les câlins ?

Nourrir votre enfant au sein constitue pour lui le mode d'alimentation idéale. L'équipe vous accompagnera dans la conduite de votre allaitement.

Si votre enfant devait être hospitalisé en néonatalogie, vous resterez en contact étroit avec lui : la proximité des services étant immédiate.

UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

Une sage-femme est responsable du service pour assurer les soins, pour organiser et superviser. Elle travaille avec des auxiliaires de puériculture et des agents des services hospitaliers.

Un médecin référent pour le service peut être sollicité par la sage-femme en cas de nécessité.

Le pédiatre, dans le cadre de l'examen obligatoire des huit premiers jours de vie, examinera votre enfant entre le 1^{er} et le 3^e jour en votre présence dans votre chambre. Ensuite, chaque matin, il consultera le dossier médical. Le pédiatre restera à votre disposition durant le séjour, il passe dans votre chambre avant la sortie.

Vous serez entourée par les sages-femmes et auxiliaires puéricultrices pendant votre séjour pour tout ce qui concerne les soins de puériculture et l'alimentation de votre bébé .

Durant votre séjour, vous pourrez rencontrer d'autres membres de l'équipe hospitalière :

- Une psychologue,
- Une aide hôtelière et, si besoin, une diététicienne pour votre régime alimentaire et la composition de vos menus. Vous serez interrogé pour le choix de vos menus, vous pouvez modifier le menu type proposé et augmenter les quantités.
- Une kinésithérapeute, sur prescription médicale, assurera des soins pour vous et votre enfant,
- Les assistantes sociales de l'hôpital sont à votre disposition.
- Des agents CPAM interviennent dans le cadre du dispositif PRADO (*Programme d'Accompagnement du Retour à Domicile*). Vous recevrez une information lors de la constitution de votre dossier d'admission.

A noter : Une puéricultrice de PMI peut-être contactée pour un suivi après votre accouchement.

LES VISITES

Heures de visites ; de 8 h à 20 h (conseillées l'après-midi)

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et pour protéger votre bébé, les enfants de moins de 15 ans, sauf les frères et sœurs, ne sont pas admis dans le service.

LA DURÉE DU SÉJOUR

Après un accouchement, vous restez en principe 3 à 5 jours selon votre état de santé, celui de votre enfant ou vos désirs.

La durée du séjour est plus variable après une intervention chirurgicale.

La préparation de votre départ s'effectue la veille par la sage-femme. Les sorties sont possible tous les jours (dimanches et jours fériés compris) de préférence à partir de 13 h.

Votre séjour s'achève, nous espérons qu'il aura été agréable.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou conseil (cf fiche retour à la maison).

Votre avis nous intéresse : un questionnaire de satisfaction vous sera remis, merci de le compléter avant votre départ et le déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée du service.



COMMENT PRÉPARER LE RETOUR ?

Le retour à la maison est un moment privilégié et sensible. Il est essentiel de bien le préparer. N'hésitez pas, durant votre séjour, à poser toutes les questions nécessaires, ni à solliciter conseils ou aides.

Il est important pour vous d'avoir fait, à l'avance, les achats nécessaires pour votre retour ; vêtements de l'enfant, change-complets, biberons...

SURVEILLANCE MÉDICALE

- Vous êtes invitée à passer une visite post-natale environ 6 à 8 semaines après votre accouchement soit à la Maternité, chez votre médecin traitant ou une sage-femme libérale.
- Vous pouvez également rencontrer la psychologue après votre retour à la maison sur rendez-vous au secrétariat de la maternité au 4^{ème} étage.
- Une consultation pour votre enfant est recommandée tous les mois. Il est préférable d'avoir choisi votre médecin à l'avance pour éviter d'être désemparée en cas d'urgence.

QUELLES AIDES A VOTRE DISPOSITION ?

Il sera important, pour vous, de vous reposer et surtout de bien vous organiser. Pour cela, vous pouvez être aidée :

- Une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile peut vous rendre visite à votre domicile en cas de nécessité.
- Une liste de professionnels ou d'associations de soutien à l'allaitement est remise dans le carnet de santé du bébé.
- Vous pouvez bénéficier, dans certain cas, de l'aide d'une travailleuse familiale.
- Les assistantes sociales de l'hôpital peuvent vous aider dans vos démarches.
- Enfin, notre service reste à votre disposition en cas de questions ou d'inquiétudes.



L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

L'état de santé de votre enfant peut nécessiter, sur indication médicale, une hospitalisation dans le service de néonatalogie.

Vous êtes accueillis, vous et votre conjoint, 24h/24 et pouvez appeler l'unité à tout moment.

Le pédiatre assure une visite quotidienne, à laquelle vous pouvez assister. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous individuel auprès de celui-ci.

SÉJOUR

Les frères et sœurs du bébé, ainsi que d'autres personnes peuvent rendre visite à l'enfant.

Cette visite est possible si l'état de santé de l'enfant le permet, sur une courte durée et en présence d'au moins un parent.

Il est indispensable de formuler votre demande auprès de l'équipe soignante.

Ces précautions sont nécessaires par souci de promouvoir le meilleur rétablissement possible pour l'enfant.

Durant tout le séjour l'ensemble de l'équipe vous accompagnera afin de préserver votre relation privilégiée avec votre bébé. Selon vos besoins, vous pouvez bénéficier de rencontres avec la psychologue du service, des psychomotriciennes, des kinésithérapeutes, une orthophoniste, en plus de l'accompagnement quotidien réalisé par les pédiatres, les puéricultrices et auxiliaires de puériculture.

En prévision de la sortie de l'enfant, vous pouvez bénéficier soit d'une chambre accompagnant, soit d'une chambre mère-enfant. L'équipe paramédicale vous guidera dans cette perspective. Cette possibilité engendrant un coût, il est nécessaire que vous effectuiez des démarches auprès de votre mutuelle.

SORTIE

Pour son retour à la maison, vous aurez pris soin de préparer le nécessaire.

Le jour de la sortie, le carnet de santé de votre bébé vous est remis, ainsi que les feuilles d'ordonnance et de conseils. Ce carnet de santé est indispensable pour le suivi médical de votre enfant.

Votre enfant est suivi par le médecin ou pédiatre de votre choix. Selon le terme de naissance ou l'état de santé de votre bébé à sa naissance, un accompagnement par le Réseau Périnatal Bourgogne vous sera proposé.

Pour vous soutenir lors de votre retour à domicile, le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est à votre écoute. Une puéricultrice pourra se rendre à votre domicile selon vos besoins.

En cas de problème, vous pouvez contacter l'unité de néonatalogie ou vous rendre aux urgences pédiatriques situées dans l'unité de pédiatrie au 4^{ème} étage.